

# La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Amarre 18 septembre 2023 - 1 €

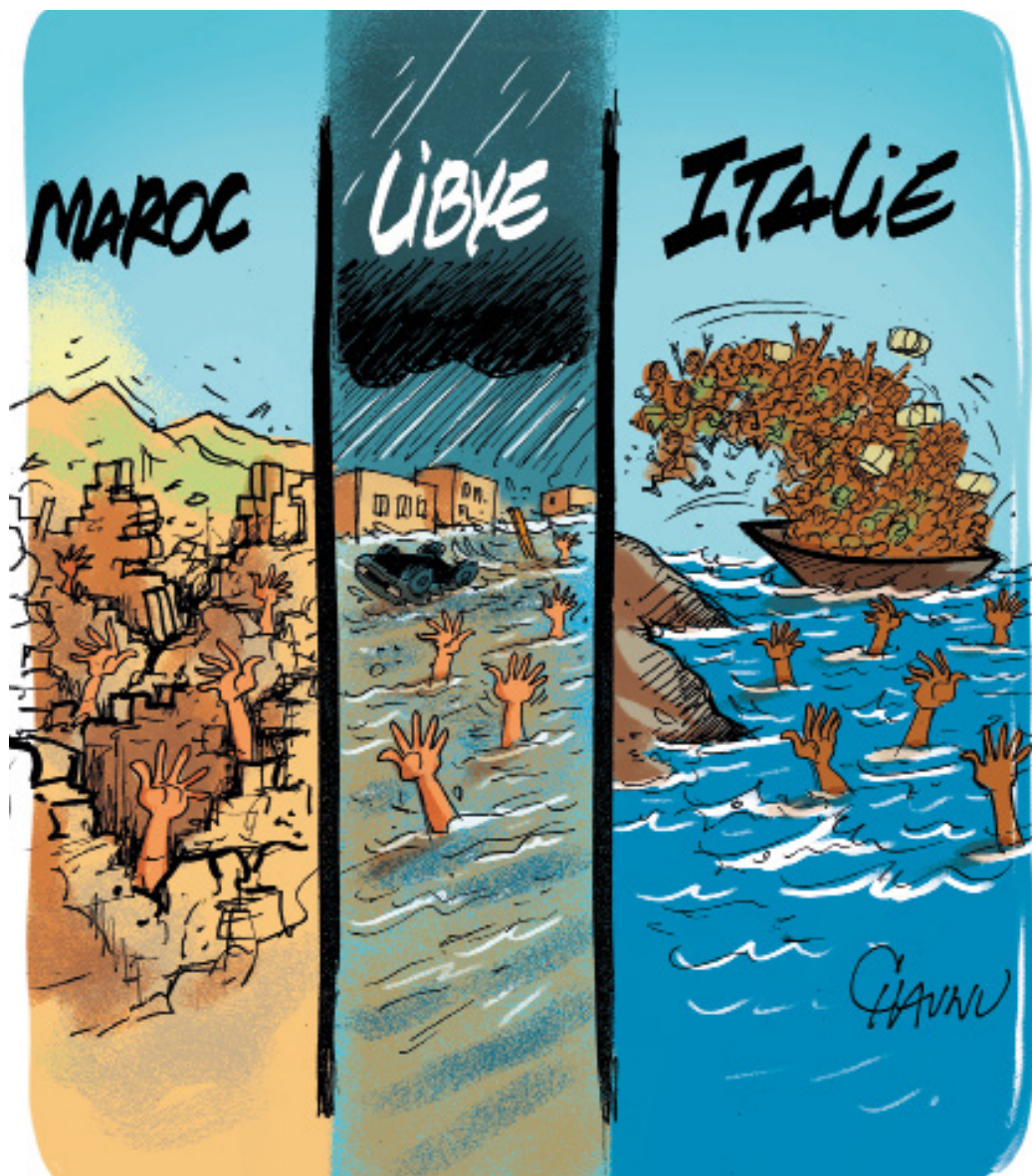
N° 49

## Bonne Mère

Jamais les rencontres méditerranéennes n'auraient été plus opportunes. L'Église catholique en avait pris l'initiative sous l'impulsion du pape François qui avait pérégriné de Lampedusa à Lesbos et à Chypre. Aux migrants abandonnés sur les côtes d'Afrique du Nord ou de la mer Égée, s'ajoutent désormais les victimes des catastrophes naturelles : le séisme dans l'Atlas marocain, l'ouragan Daniel à Derna en Cyrénaïque, ou les incendies puis les inondations en Attique et en Thessalie. Le bassin méditerranéen accumule les morts transformant mare nostrum en cimetière.

Les États de la rive nord, la France, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, sont désemparés. La France ne pouvait rester indifférente à ce qui se passe au Maroc. Rabat n'en a pas voulu. Paris est engagé auprès des autorités de l'Est libyen et indirectement de l'Égypte du fait de sa préférence pour le maréchal Haftar. La Libye n'a plus d'État constitué qui disposerait de capacités minimales pour faire face à quelque désastre qui soit. Le Maroc au contraire a montré que sa forte organisation administrative lui permettait d'affronter ses problèmes intérieurs.

L'Espagne a compris qu'au Maroc, elle disposait d'un allié sûr pour maîtriser les vagues de migration. À l'inverse la Tunisie n'a pas réussi à honorer le marché qu'elle avait passé



avec l'Italie et la commission européenne. La Libye, en proie à tous les groupes mafieux, est la voie principale de l'acheminement des migrants. Beaucoup ont péri dans les inondations de Derna, avant même de sombrer en mer dans des embarcations de fortune.

Jamais une politique maghrébine d'ensemble n'aura été plus nécessaire. Elle suppose de hiérarchiser les enjeux de part et d'autre. Les lois succes-

sives sur l'immigration ici et là prennent le problème à l'envers dans la mesure où elles méconnaissent ou sous-estiment la relation à la rive sud. Les États côtiers, du Maroc à l'Égypte voire la Turquie, ne sont pas les sources de l'immigration mais les victimes. Comme le concept de « défense de l'avant », il ne faut pas seulement ou d'abord financer ces États pour qu'ils maintiennent chez eux l'immigration qui les

envahit depuis le Sud ou l'Est, mais pour qu'ils parviennent à enrayer les transits. La véritable frontière de l'Union européenne ne divise pas la Méditerranée ; elle traverse le Sahara et court du Soudan jusqu'au fin fond de l'Anatolie. Cela ne requiert pas de la part de l'Europe l'envoi de corps expéditionnaires mais de l'intelligence des phénomènes et de la bonne diplomatie.

**Dominique Decherf**

# Les Chemins du monde

■ **Libye** : La tempête « Daniel » et les inondations des 10 et 11 septembre auraient fait plus de 20 000 morts. Deux barrages ont cédé en amont de la ville de Derna, Sousse et Benghazi sont touchées, dans le Nord-Est du pays contrôlé par les troupes du maréchal Khalifa Haftar. Celui-ci est soutenu par les Égyptiens et les Russes, et est le rival du gouvernement d'Abdel Hamid Dbeibah à Tripoli, qui bénéficie d'une reconnaissance internationale sous protection turque. Le rôle de l'Onu comme coordinatrice des aides est rendu plus difficile par cette partition.

La France a déjà envoyé 50 personnes dont 20 gendarmes dans trois avions avec un hôpital de campagne à installer dans un stade de Derna.

■ **Maroc** : Selon un bilan officiel marocain, le séisme du 8 septembre aurait fait 2 946 morts et 5 674 blessés. Le gouvernement prévoit des logements modulaires et des indemnités pour les victimes. Les offres de secours français n'ont pas été acceptées mais le tourisme des Français au Maroc semble ne pas faiblir.

■ **Italie** : Profitant du beau temps, du chaos libyen, et chassés par les populations en Tunisie, des milliers de migrants subsahariens supplémentaires, pris en main par des passeurs sans scrupule, tentent de traverser la Méditerranée, souvent depuis Sfax, port tunisien. Plus de 7 000 jeunes hommes (Guinéens, Ivoiriens, Burkinabés, mais aussi Tunisiens voire Marocains...) ont pu débarquer sur l'île italienne de Lampedusa les 12 et 13 sep-

tembre, depuis 125 embarcations (alors que l'île n'a que 6 200 habitants et que le centre d'accueil des migrants est prévu pour 600 personnes). Le 16 septembre on comptait 12 500 migrants sur l'île et on craignait de nouveaux débarquements massifs. D'autres embarcations auraient coulé et il y aurait des noyés. L'Italie a reçu depuis le début de l'année presque 130 000 demandeurs d'asile, le double de l'année précédente. Les autres États européens hésitent à appliquer des accords européens qui prévoient une installation (« automatique » sous peine d'amende) d'une partie d'entre eux sur leurs territoires.

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen s'est rendue sur l'île en compagnie de la présidente du Conseil italien Giorgia Meloni pour annoncer un plan d'aide européen à l'Italie à propos de cette énième crise migratoire.

■ **Madagascar** : Les élections présidentielles sont prévues pour le 9 novembre et le 20 décembre. 13 candidats sont en lice. Le président en place, Andry Rajoelina, arrivé au pouvoir par un coup d'État, veut se maintenir. Il bénéficie pourtant d'une double nationalité qui aurait dû en principe l'éliminer du processus électoral. Par ailleurs le président du Sénat, qui aurait dû assumer l'intérim de la présidence, s'est désisté pour des raisons inconnues, laissant le Premier ministre actuel gouverner le pays au risque d'une manipulation du scrutin.

■ **Rwanda** : Une société canadienne a obtenu le

chantier d'un premier réacteur nucléaire modulaire expérimental pour 70 millions de dollars et qui pourrait entrer en service dès 2030.

■ **Corée du Nord** : Le président Vladimir Poutine, a reçu le président Kim Jong-un, au cosmodrome de Vostotchny, en Sibérie, le 13 septembre. Il attend de son hôte la fourniture de munitions pour sa guerre contre l'Ukraine et peut proposer une aide technologique militaire.

Niger : Selon une déclaration du président Macron le 15 septembre, l'ambassadeur de France Sylvain Itté à Niamey est contraint de manger des rations militaires, « pris en otage » dans son ambassade.

■ **Burkina Faso** : Le gouvernement burkinabé a décidé le 14 septembre d'expulser (sous 15 jours) l'attaché militaire de l'ambassade de France à Ouagadougou.

■ **États-Unis** : Le syndicat United Auto Workers (UAW), a lancé le 15 septembre une grève chez les trois principaux constructeurs automobiles (General Motor, Ford et Stellantis). Il réclame des augmentations de salaires de 40 % sur quatre ans, alors que les constructeurs proposent 20 %. Pour l'instant 13 000 salariés sont en grève sur certains sites mais, en cas de durcissement du mouvement, 140 000 pourraient être concernés.

■ **Réseaux sociaux** : TikTok, filiale du géant chinois ByteDance, a reçu une amende de 345 millions d'euros le 15 septembre de la part de l'Union européenne, pour ne pas avoir

respecté les réglementations européennes sur la protection des données concernant les mineurs.

■ **Disparition** : Le sculpteur colombien Fernando Botero est mort le 15 septembre à 91 ans.

## La Nation Française

directeur de la publication :  
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip  
60, rue de Fontenay  
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre  
N° TVA intracommunautaire  
FR21418382149  
ISSN 2967-2988  
marque déposée à l'Inpi.

Imprimé par nos soins.

**Abonnement :**  
1 an = 20 euros  
à l'ordre de Spfc-Acip.  
Paiement  
par carte bancaire :

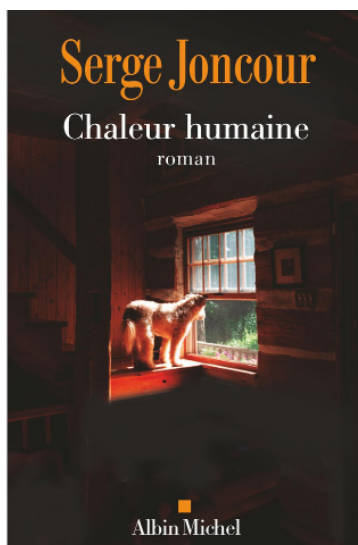
<https://buy.stripe.com/2803eq3Re7R-Sc3C000>

## SOMMAIRE

P. 1 : Bonne Mère. P. 2 : Chemins du monde. P. 3 : Lectures. P. 4 : Électricité. – Logement. P. 6 : Européennes. P. 7 : Lait. – Cidre. – Météo. P. 8 : Le Puy-du-Fou : sur l'air de la calomnie. P. 10 : Cécile Chiron aux Bernardins. P. 11 : George Onslow : le Beethoven français. P. 12 : Théâtre – Mon père (pour en finir avec). – Un juge.

## ROMANS

### Retrouvailles



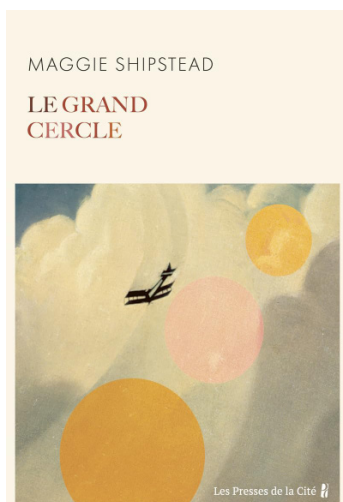
Il aura fallu le confinement pour que frère et sœurs se retrouvent aux Bertranges, la ferme familiale dans le Lot, après des années de brouille. Alexandre a toujours vécu là, succédant à son père à la tête de l'exploitation agricole. Quant à Vanessa, Caroline et Agathe, elles ont quitté la campagne pour la grande ville après avoir cédé leur terrain à un constructeur d'éoliennes.

Mais aujourd'hui que le virus circule, chacun réexamine ses choix. Le frère se félicite d'être resté un homme de la terre, vivant au milieu des vaches et des chiens tandis que les sœurs s'interrogent sur leur vie urbaine saccagée par les miasmes du monde moderne. Après le temps des disputes vient celui de la réconciliation où chacun réchauffe son cœur dans la proximité de l'autre. Serge Joncour signe une ode à la nature et à l'amour.

« Chaleur humaine », Serge Joncour, Albin Michel, 346 p., 21,90 €.

### Destins parallèles

La vie n'a pas toujours été simple pour Marian Graves mais elle s'est battue avec courage pour dépasser les obstacles et s'imposer. En 1914, à six semaines, elle est sauvée en extremis d'un paquebot en flammes. La petite orpheline et son frère jumeau sont confiés à la garde d'un oncle négligent. Sa vocation lui vient très tôt : elle sera pilote d'avion, un métier



d'homme, où elle excellerait. Sans cesse en quête d'exploits, elle se lance dans de longs voyages, du pôle nord au pôle sud, avant de disparaître en mer en mars 1950.

Maggie Shipstead raconte le destin d'une femme exceptionnelle, grande aventurière, grande amoureuse. En parallèle, on suit la carrière de Hadley Baxter. En 2014, Hollywood lui offre d'incarner Marian à l'écran. L'actrice, éprise d'indépendance et de liberté, trouve dans son personnage un double d'elle-même. Ce roman à deux voix, élu « meilleur livre de l'année 2021 » par The Times, va être adapté à la télévision.

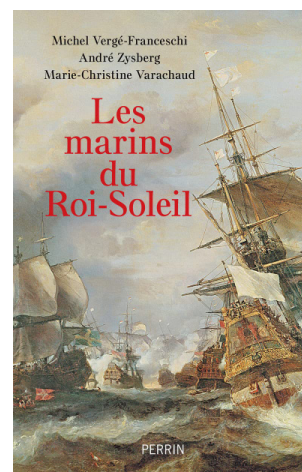
« Le grand cercle », Maggie Shipstead, Les Presses de la Cité, 816 p., 24 €.

## HISTOIRE

### Marine royale

C'est à Louis XIV, monarque visionnaire, que l'on doit la conquête des mers. En quelques années, une force navale va se constituer capable de rivaliser avec les plus grandes puissances maritimes européennes. Des ports sont créés ou modernisés (La Rochelle, Brest, Toulon...) pour accueillir et entretenir une flotte redoutable.

Les officiers, souvent des gentils-hommes campagnards, sont formés et salariés. Des pêcheurs deviennent matelots et des marchands corsaires. Grâce à cette mobilisation sans précédent, la France va commercer avec le Levant et les Antilles, étendre sa zone de pêche jusqu'à Terre-Neuve, créer des comptoirs en Inde.



Cet ouvrage écrit par trois historiens montre que l'essor de la marine voulu par le Roi-Soleil a contribué à la modernisation et à la grandeur du pays en étendant ses frontières terrestres souvent loin de la métropole.

« Les marins du Roi-Soleil », Michel Vergé-Franceschi, André Zysberg, Marie-Christine Varachaud, Perrin, 368 p., 24 €.

## REVUE

### Élites, je vous hais !

La détestation des élites ne date pas d'aujourd'hui. Elle prend ses racines modernes dans la Révolution et la naissance de l'opinion publique qui oppose le « peuple » aux « gros ». L'Histoire montre comment les débordements haineux renforcent l'affrontement manichéen et conduisent aux pires crimes comme la chasse aux intellectuels dans la Chine maoïste ou au ressentiment contre les « 200 familles ».

Autres sujets traités : les dessous de la conférence d'Helsinki en 1973, naissance du hip-hop dans le Bronx, quand les princes se rencontraient pour dialoguer, comment les filles ont appris à lire, Jacques de Molay, la haine des juifs : une vision du monde...

« La haine des élites de Périclès à Trump », L'Histoire, septembre 2023, 6,90 €. En kiosque.

Catherine PAUCHET

■ **Visites :** Le roi Charles III et la reine Camilla seront en France du 20 au 22 septembre pour une visite d'État de trois jours. Le pape François célébrera une messe au Stade Vélodrome à Marseille le 27 septembre devant 60 000 personnes, dont le président Macron.

■ **Bâtiment :** La Fédération française du bâtiment prévoit la suppression de 150 000 emplois d'ici 2025 dans son secteur faute de nouveaux chantiers de construction. Il y a peu on évoquait des métiers « en tension » faute de personnel...

■ **Santé :** Le ministre de la Santé Aurélien Rousseau a annoncé le 15 septembre qu'une nouvelle campagne de vaccination gratuite contre le covid (2,5 millions de doses Pfizer actuellement disponibles, 13,5 millions à terme en comptant les doses Novavax) allait commencer le 2 octobre, avec 15 jours d'avance sur la date qui était prévue pour coïncider avec la campagne de vaccination contre la grippe... Ces campagnes visent d'abord les personnes de plus de 65 ans.

■ **Église :** On a appris le 15 septembre que le parquet de Paris a classé fin août le dossier ouvert contre Mgr Michel Aupetit, 72 ans. Celui-ci avait dû démissionner de son poste d'archevêque de Paris en novembre 2021 après la révélation d'allégations d'une paroissienne qui faisait état d'une relation sentimentale avec lui. Rien n'a permis d'en établir l'existence et encore moins quelque chose

## Électricité

Le prix de l'électricité va augmenter de 10 % en février prochain et il faudrait que les citoyens-consommateurs disent merci ! Mais pourquoi donc ? Parce que les autorités se sont livrées à une esbroufe classique qui consiste à brandir une masse qu'on laisse finalement tomber pour asséner un coup de poing. La victime est incitée à penser qu'un nez qui saigne vaut mieux qu'un crâne fracassé.

Telle est l'astuce grossière qu'on utilise pour faire accepter la hausse du prix de l'électricité. Au début de cette année, le gouvernement avait annoncé que les prix augmenteraient de 15 % au 1<sup>er</sup> février alors que la Commission de régulation de l'énergie (CRE) avait calculé que les prix du marché imposaient une hausse de 99 %. Même procédé début septembre : la Commission de régulation a annoncé une hausse comprise entre 10 et 20 % puis le ministre de l'Économie s'est empressé de publier la "bonne" nouvelle : l'augmentation des prix en février prochain ne dépassera pas 10 %.

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique a confirmé les propos de son collègue de l'Économie, ce qui peut donner l'impression que nous avons reçu deux bonnes nouvelles. Mais personne en haut lieu ne s'est étendu sur la baisse prochaine du bouclier tarifaire, dont la Commission européenne exige la disparition progressive.

La hausse des prix de l'électricité serait contenue et même réduite à l'inexistence si le gouvernement

se hâtait de tirer les conséquences de l'échec du marché européen de l'électricité. Bruno Le Maire sait que, pour créer ce marché et corriger l'avantage d'EDF dans la concurrence, la Commission européenne a exigé que notre entreprise nationale vende à ses concurrents un quart de sa production à bas prix. Or les concurrents ne sont pas des producteurs mais de simples fournisseurs d'électricité qui spéculent sur les marchés de l'électricité.

Les consommateurs et les industriels français sont victimes de ce système absurde que la Commission européenne est, malgré ses promesses, incapable de réformer. Sans doute parce qu'il est irréformable. En ce cas, autant l'abandonner.

Claudine Uzerche

## Logement

La construction d'immeubles neufs est au point mort, les ventes d'appartements et de maisons s'effondrent, les candidats locataires ne trouvent rien, les étudiants sont à la rue, etc. Certains entrevoient même une baisse des prix au mètre carré dans des quartiers huppés. On n'en est pas là... Toujours est-il que la remontée des taux d'intérêt (3 % à 4 % au lieu de presque zéro il y a peu) bloque le système, car les banques appliquent les critères draconiens que le législateur leur a imposés pour éviter le surendettement des ménages. C'est, à nouveau, la crise du logement.

Si l'on en croit les économistes qui ont pignon

sur rue (dans *Le Monde* ou *Marianne*...), cette crise serait due à une politique « néolibérale » qui favorise les riches au détriment des populations pauvres et à revenus moyens. Ces populations ont besoin d'habitations à bon marché construites avec le soutien de l'État (les HLM auxquels on accède par des critères multiples, avec des temps d'attente qui freinent toute mobilité), car elle n'intéresse pas les promoteurs immobiliers, surtout dans des quartiers où, à cause du « tournant de la rigueur » (depuis 1983 !), les services publics ont déserté, faute de moyens et de subventions... On connaît ce discours où l'État est appelé à payer toujours plus.

Si les choses étaient si simples, les milliards d'euros dépensés dans « la politique de la ville » auraient peut-être eu de meilleurs résultats. Une part du problème ne réside-t-elle pas au contraire dans le mépris des règles ordinaires de la bonne gestion ?

Ne sait-on plus que la valeur d'une chose dépend certes de sa valeur d'usage, mais plus encore de la valeur que les autres lui donnent par un regard collectif fait de désir mimétique. C'est ce qui explique certaines variations hallucinantes des cours de Bourse. Après un krach, une épidémie, une guerre, ceux qui ont de l'argent ou qui espèrent en avoir hésitent alors à investir dans des actions...

En France, les familles échaudées se sont traditionnellement repliées sur l'or ou bien l'immobilier. Ah posséder son petit pavillon ! Être propriétaire de son logement et peut-être plus tard d'un studio en

plus pour le grand fils, voire d'un second appartement pour le louer et, transmettre un héritage à ses enfants, ou au moins se garantir une retraite meilleure que celle que les cotisations obligatoires ne semblent plus devoir garantir !

On peut sourire de ce rêve « très français », ou bien s'en désoler, car la montée des prix de l'immobilier s'est faite au détriment des investissements industriels, au détriment des personnes jeunes et sans héritage. Toujours est-il qu'il en était résulté un marché immobilier, certes très spéculatif, mais permettant la construction de logements neufs, et le maintien d'un vaste patrimoine immobilier ancien.

C'est ce que de bons sentiments écologiques, l'égalitarisme et la haine des « riches » (des sentiments très français également) sont en train de mettre à bas grâce à des mesures votées sans réflexion. Dans un pays où l'Éducation nationale semble s'être donné comme mission d'interdire aux jeunes gens d'accéder à des métiers manuels, en accordant un bac sans valeur à quasi 100 % d'une génération, on vient de décréter qu'il allait falloir faire des travaux pour mettre aux nouvelles normes une bonne moitié du patrimoine immobilier.

Qui fera ces travaux exigeant force et précision manuelles ? Pas des bacheliers a priori. Ajoutons que nous avons des juges justiciers qui ont donné des signaux très forts en faveur des « déshérités », locataires ne payant par leurs loyers, squatters, etc. Courage, fuyons l'immobilier... risque de devenir le mot d'ordre des gens raisonnables...

Les diagnostics de performance énergétique ont donné lieu à bien des approximations. Cela continue malgré des réglementations plus strictes. Or les logements classés en G+ ont retiré dit-on 200 000 logements du marché. Sus aux « passoires thermiques » ! Aux « logements indécents » ! Si on y ajoute les logements classés G et les F et qu'on va jusqu'à D, on parle de 2 millions de logements concernés ou plus... En cause le manque de personnel qualifié et scrupuleux pour établir ces diagnostics intelligemment. C'est une loterie pour bien des propriétaires, même ceux qui croyaient avoir fait ce qu'il fallait en termes de double vitrage ou d'isolation par l'intérieur ou l'extérieur.

Mais ce qu'il y a de pire, c'est que les travaux d'isolation qu'il faudrait entreprendre pour sortir de cette fosse réglementaire, n'ont pas d'efficacité prouvée sur le moyen terme, que les entreprises qualifiées pour les mener à bien sont rares, souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre et de matériaux, et font donc monter les prix.

« *Pauvres riches !* » serait-on tenté de répéter, avec une pointe d'ironie bien sûr, en parlant de ces propriétaires, éternels râleurs de la ligue des contribuables mécontents. Il faut dire qu'avec l'augmentation actuelle des impôts locaux « supprimés », ils ont des raisons de s'inquiéter ! « *Pauvres propriétaires parisiens, ou lyonnais, ou nantais ou grenoblois !* ».

Peut-être que, si l'on examinait calmement la situation, celle-ci serait objectivement moins catastrophique qu'il n'y paraît.

Moins de logements qu'on ne le dit seront véritablement frappés d'interdiction de location (et donc perdant aussi leur valeur à la revente). Surtout que le gouvernement sera bien obligé de reculer (un peu comme pour les voitures électriques, vous verrez). Et puis il y a les annonces de subventions (encore !) promises aux propriétaires (mais ceux qui sauront en bénéficier ne seront-ils pas toujours les mêmes ? Ceux qui ont l'habitude de réclamer, de chercher sur Internet la faille d'un règlement, voire de frauder... Alors que tous les autres resteront interdits devant la montagne de paperasse incompréhensible à remplir, victimes des milliers d'escrocs, petits et grands, que cette situation folle suscite.)

Mais il n'est pas utile d'examiner tout cela en détail, ce qui compte, c'est la rumeur, le mimétisme, le fait qu'on fait toujours tous la même chose en même temps, surtout quand on croit être original (voyez les prénoms donnés dans l'année aux nouveau-nés). Bref, on a donné le signal que l'immobilier était désormais un mauvais placement. Même si ce n'est pas vrai objectivement, l'immobilier va en prendre un grand coup.

Nos gouvernants, nos députés, qui ont cru bien faire sans doute, en auront été les premiers « coupables ». La situation se rétablira. Mais que de déboires on éviterait si on avait un personnel politique moins activiste, plus réfléchi, plus soucieux de s'informer et de mesurer les conséquences des mots et des règlements même en apparence les plus justifiés.

**Frédéric Aimard**

de délictueux. Il semble que l'archevêque a été victime d'une cabale dans laquelle certains médias très hostiles aux positions sociétales de l'archevêque (avortement, mariage gay, GPA, euthanasie...) ont été instrumentalisés par des opposants internes pour des raisons de « management ». On se souvient des « photos volées » publiées par *Paris-Match* le 9 décembre 2021 pour suggérer que le prélat avait aussi une relation sentimentale avec la théologienne Laetitia Calmeyn, vierge consacrée.

■ **Essence** : La Première ministre envisage, le 17 septembre dans *Le Parisien libéré*, que les distributeurs d'essence puissent vendre à perte durant plusieurs mois, ce qui avantagerait les grandes surfaces - pour lesquelles l'essence est un produit d'appel et mettrait - les 6 000 stations-service subsistantes - pour qui elle est la seule ressource - en faillite.

Il y a déjà des écarts de plus de 30 centimes au litre entre réseaux. Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, a annoncé le vote d'une loi à ce sujet en novembre prochain.

■ **Éducation** : À Poissy, un adolescent de 15 ans s'est suicidé le 5 septembre. Ses parents s'étaient plaints à l'académie de Versailles du manque de réaction adéquate du personnel éducatif à une situation de harcèlement scolaire qu'ils avaient signalée au proviseur. Le Rectorat avait menacé, dans une lettre du 4 mai, les parents de plainte pour dénonciation calomnieuse...

La Première ministre Élisabeth Borne, a dénoncé une « défaillance de l'institution ». Le 17 septembre, le ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal a convoqué les recteurs et annoncé un audit général auprès de tous les recteurs à propos des situations de harcèlement.

■ **Réseaux sociaux :** Une jeune fille de 15 ans s'était suicidée en septembre 2021 à Cassis (Bouches-du-Rhône). Ses parents ont porté plainte contre le réseau social TikTok sur lequel elle subissait un harcèlement scolaire en raison de son poids.

■ **Loup :** Le gouvernement a dévoilé, le 18 septembre à l'hôtel de la région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon, un plan censé permettre au pastoralisme de survivre à la multiplication des loups dont la population dépasse désormais le millier d'individus et est présente dans 55 départements en France, avec notamment une vingtaine de meutes particulièrement dangereuses pour les troupeaux.

■ **Météo :** Le village de Saint-Martin-de-Londres (Hérault) a été victime d'un torrent gonflé par les pluies diluviennes du 16 septembre. Il n'y a pas eu de blessé.

■ **Moustiques :** Le 15 septembre, un brouillard insecticide a été répandu dans un quartier à cheval sur Lyon et Villeurbanne, afin d'éradiquer les moustiques tigres qui auraient pu être contaminés par un habitant du quartier qui a développé une maladie tropicale.

## Européennes Marion, Marine et les autres

Tête de la liste européenne d'Éric Zemmour aux élections de l'an prochain, Marion Maréchal s'est rendue le 14 septembre dans la petite île italienne de Lampedusa où 12 500 clandestins étaient arrivés en trois jours. Tandis que ses opposants dénonçaient son « discours de haine », elle entendait apporter son soutien à la présidente du Conseil Giorgia Meloni et alerter l'Europe sur la situation. On peut en effet se demander si, en refusant de prendre le problème à bras-le-corps, les dirigeants européens ne portent pas une part de responsabilité vis-à-vis de tous les morts en Méditerranée. On peut aussi réfléchir sur les conséquences de l'arrivée de personnes inadaptées aux sociétés occidentales. On peut également s'interroger sur la politique qui consiste à pousser la poussière sous le tapis en dirigeant des évacués de camps de migrants et de squats à Paris vers des « sas d'accueil temporaires régionaux », loin de la capitale nettoyée pour les JO – depuis la mi-mars, cela a concerné 1 600 personnes.

Les remous de Lampedusa constituent l'un des premiers épisodes marquants de la campagne pour la consultation européenne qui se tiendra dans moins de neuf mois, le 9 juin 2024. Ce sera alors, 45 ans après la première élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct, l'occasion pour les électeurs de déterminer le rapport de force politique. Cela sera important pour l'actif et médiatique président du Rassemblement national, Jor-

dan Bardella, qui ne fait pas partie des 88 députés RN à l'Assemblée nationale : il conduira à nouveau sa liste à ces élections et il aura ainsi l'occasion de décliner les liens entre enjeux européens et nationaux.

On sait que le RN a le vent en poupe au niveau national. Avec un score affiché de 30 à 33 %, Marine Le Pen caracole ainsi en tête d'une étude portant sur les intentions de vote au premier tour de la présidentielle de 2027, réalisée pour Challenges par Toluna Harris Interactive. Elle retrouve ainsi cette augmentation d'une dizaine de points déjà constatée dans d'autres sondages, laquelle semble profiter autant à la candidate qu'à son parti. Force est de constater l'espèce d'adéquation de son programme avec ce que pensent beaucoup de Français ; il semble donc difficile de parler d'électeurs égarés par le populisme du RN alors que se manifeste un véritable vote d'adhésion. Cela amène à poser deux questions : les rapports entre le parti de Marine Le Pen et de Jordan Bardella et celui d'Éric Zemmour et de Marion Maréchal (6-7 %) et la capacité de la droite traditionnelle à recueillir des voix (5-10 % pour Laurent Wauquiez).

Cela dit, il n'est pas avéré que ces élections européennes soient perçues autrement que de second ordre. Si l'on en croit les taux d'abstention passés – 50,12 % en 2019 –, l'Europe, dont on ne cesse pourtant de parler, intéresse peu les électeurs. À moins qu'un réveil ne se produise ou qu'un déclic ne rappelle que, souhaitée ou crainte, la dimension continentale est bien là.

Jean Étèveaux

## Lait

Deux éleveurs de vaches laitières en Savoie vont vraisemblablement devoir mettre la clé sous la porte d'ici au 1<sup>er</sup> octobre. Installés depuis le début des années quatre-vingt-dix à Saint-Franc, au sud du lac d'Aiguebelette, à la limite du département de l'Isère, ils ne trouvent plus de laiterie pour acheter leur production.

La conjoncture leur a été défavorable, notamment avec la Covid et l'inflation. Mais il y a eu aussi les effets pervers du passage au bio. Laurent Didier, qui a repris l'exploitation fondée par ses parents, explique : « Au départ, je suis passé en bio, car c'était plus rémunérateur que le conventionnel. Avec la crise, le bio est passé en second plan au niveau de l'alimentation des Français et maintenant ça ne paie plus alors qu'on est soumis à plus de contraintes [...]. Le litre de lait bio est payé moins cher que le conventionnel et nous n'arrivons plus à faire face à nos charges. » Revenus au conventionnel, plus rentable, ils sont confrontés à un autre obstacle : « On doit changer de collecteur. Mais personne ne veut nous collecter ». En outre, leur cinquantaine de vaches – chiffre un peu en dessous de la moyenne nationale des exploitations –, « essentiellement de la brune des Alpes et de la jersiaise », ne correspondent pas au cahier des charges du lait de Savoie. Et la laiterie la plus proche, à 11 km de leur ferme, leur objecte la distance trop grande.

Il faut savoir que le nombre d'exploitations ayant renoncé au bio pour

reprendre l'agriculture conventionnelle a concerné, en 2022, plus de 3 000 d'entre elles. Cela pose donc un problème non seulement de modèle économique mais aussi d'effet de mode. On comprend que, en France, le volume laitier ait diminué de 2% – proportion qu'on retrouve chez un autre grand producteur mondial, la Nouvelle-Zélande. Quant à la vente du lait et des produits laitiers à l'étranger, vers la Chine et les pays du Sud, elle est devenue aléatoire après des années florissantes qui voyaient la France quatrième exportateur mondial.

### Précis

## Cidre

Le week-end des 10 et 11 septembre, les amateurs de cidre se pressaient dans l'Atelier de la crêpe ouvert à Saint-Malo, par Bertrand Larcher pour former de futurs artisans crêpiers. Pendant deux jours, les lieux ont accueilli une quinzaine de producteurs de cidre sans ajout de sulfite, venus de Bretagne mais aussi de Normandie voire de Suisse.

Il faut dire qu'après avoir fait découvrir l'art des galettes de sarrasin aux Japonais, Bertrand Larcher a hissé cette spécialité de Haute Bretagne à un niveau gastronomique dans sa dizaine d'établissements parisiens dénommés Breizh Café. Un concept également présent à Cancale et Saint-Malo où vient également d'ouvrir l'hôtel Otonali dans le restaurant duquel s'épanouissent les saveurs d'une cuisine aux saveurs nippones.

« Il est temps de boire le cidre et d'en parler avec

autant de chaleur et de sérieux que du vin. C'est une boisson de soif, mais on n'a pas encore compris que cela pouvait être une boisson de plaisir », confiait devant nous Bertrand Larcher au journaliste du Figaro Sébastien Lapaque, l'une des rares plumes gastronomiques à avoir saisi l'importance de la révolution cidricole en cours. Loin du cidre industriel, on trouve désormais des cuvées millésimées, de véritables crus jouant sur les assemblages de variétés de pommes et poires mais aussi sur les terroirs. Certains, comme le cidrier suisse Jacques Perritaz, n'hésitent pas à rehausser le goût des poires Guyot avec du gingembre ou à associer des coings aux poires et aux pommes dans une originale cuvée « Trois pépins ».

Si cette révolution doit beaucoup au travail original du chef étoilé cancalais Olivier Roellinger, qui osa mettre des cidres à la carte de ses restaurants, c'est bien son voisin Bertrand Larcher, fils d'agriculteurs fougereais, qui assume aujourd'hui d'être le chef de file du combat pour la promotion des cidres artisanaux et fermiers. Il faut absolument déguster celui que produit Johanna Cecillon à Sévignac (Côtes d'Armor), dans le Mené ou celui d'Antoine Marois à Cambremer (Calvados), au cœur du Pays d'Auge. Sans oublier, toujours dans le Pays d'Auge, celui qu'élabore Cyril Zangs à Glos (Calvados).

Ces productions originales et très inventives sont mal à l'aise vis-à-vis des appellations d'origine protégée (AOP) qui requièrent souvent des taux de sucre minimaux très élevés. À l'instar du vin naturel, le

cidre nature s'émancipe des standards de la profession. La vraie tradition est critique et la qualité est à ce prix.

Jérôme Besnard

## Météo

Depuis début septembre la France vit dans un régime chaud qui fait oublier que l'automne démarre le 23 septembre. On dit même que l'année 2023 sera la plus chaude jamais connue. Au nord comme au sud, les températures avoisinent les plus de 30 degrés. D'habitude on connaissait l'été indien, plutôt connu sous l'appellation été de la Saint-Martin. Mais en général, c'est plutôt en octobre / novembre et cela peut durer plus d'une semaine. Une période ensoleillée qui succède aux premières gelées d'octobre.

L'expression est connue depuis trois siècles, en Pennsylvanie où l'on parle d'Indian Summer. L'expression a voyagé jusqu'au Canada où elle est devenue l'été des Indiens. Plusieurs hypothèses sont à l'origine du terme, mais la plus probable est que cette expres-

sion est commune sur tous les territoires indiens de l'Amérique du Nord.

En France on parle plus de l'été de la Saint-Martin qui fête le saint, né le 11 novembre. Mais d'autres termes sont connus en Allemagne, en Angleterre, en Suède et autres. L'expression favorite de cette période est « jeune ou vieux, bois le vin ». On dit même que lorsque l'on transféra la dépouille de saint Martin de Candes à Tours (Indre-et-Loire) les buissons se remirent à fleurir le long de la Loire.

Tout est différent pour la période chaude que la France connaît en ce mois de septembre. Entre le 1er et le 14 septembre, il a fait une moyenne de 23,3 °C avec des pointes de 40 °C, alors que la normale est de 17,5 °C. C'est assez inédit. On dit que ces fortes températures viennent d'un phénomène météorologique avec de l'air chaud en provenance d'Afrique du Nord.

Ajoutons à cela que depuis le début de l'année, la chaleur est plus forte dans notre pays que les autres années. Qu'en sera-t-il pour l'été Indien ?

Philippe Buron Pilâtre



## Sur l'air de la Calomnie



J'ai fini par regarder l'émission *Complément d'enquête* consacrée au Puy-du-Fou. Par principe, je n'aime pas beaucoup ce genre d'émissions dont le marqueur repoussoir est pour moi la scène invariable où la personne visée est interpellée de loin par un journaliste, tandis qu'elle sort ou entre quelque part où elle a fort à faire, et n'a aucune envie de répondre à une question qui plus est accusatoire. Ça ne manque pas avec un Philippe de Villiers qu'un journaliste essaie de coincer alors qu'il va assister à la première d'un de ses spectacles. Le fondateur du Puy-du-Fou se fend d'une explication: « *Je suis dans la joie, dans le stress d'une Première, je n'ai aucune envie de vous répondre, vous me prenez pour un zozo, je connais votre émission...* ». Que ferait-on à sa place ?

Finalement, ce sera son fils Nicolas, qui a pris la

succession de son père à la tête du parc d'attractions, qui considérera comme de son devoir de répondre, laissant les journalistes de France 2 traîner leur guêtres dans le parc d'attractions, à la recherche d'indices et de témoignages pour étayer leur dossier et s'asseyant à la fin dans le fameux petit fauteuil rouge en conservant tout son calme et un sourire olympien.

Que s'agit-il de prouver pour le journaliste et son équipe ?

**1/ Que le parc fait travailler de nombreux bénévoles alors qu'il fait un énorme chiffre d'affaires, ce qui pourrait s'apparenter à du « travail dissimulé »** et à de l'enrichissement sans cause. Bon le documentaire n'est pas si malhonnête qu'il y paraît à première vue car il donne assez clairement les arguments qui démontent largement ces soupçons.

Les de Villiers et leur œuvre (et grâce à eux tous ceux qui font du spectacle vivant avec des amateurs) ont obtenu un « rescrit fiscal » qui leur accorde une exception pour tout ce qui concerne les acteurs. Ceux-ci peuvent donc continuer à travailler gratuitement. Malgré la tentative de torpillage de la ministre de la Culture Filippetti, mais grâce paraît-il à l'influence favorable d'Emmanuel Macron. Quant aux autres bénévoles, non-acteurs, ils ne relèvent pas de ce rescrit, et alors ? Ils ont le droit d'être bénévoles quand même, tels ces « *papys puyfolais, dont le parc est toute la vie depuis qu'ils ont pris leur retraite et même depuis bien longtemps avant* ». Heureusement. Sinon, nous dit-on, au lieu de faire 28 représentations de la « cinéscénie » (le spectacle phare du Puy-du-Fou) par an, le Parc ne pourrait en faire que 8. Il ne serait

donc plus le grand concurrent du parc Disney ou du parc Astérix (Nicolas préfère argumenter sur la perte d'âme que constituerait le passage complet au salariat)... Autant dire également que, avec un système capitaliste normal, comme ces deux autres parcs, il ne serait plus en des mains françaises... Encore que, après maintes tribulations, Astérix a connu une sorte de « nationalisation » en revenant à une filiale de la Caisse des dépôts et consignations... Est-ce cela que veulent nos dénonciateurs idéologiques ? (Au passage, savent-ils que Disney n'est pas dénué d'idéologie ? Et cela les choque-t-il ?)

**2/ C'est la deuxième accusation formulée : la famille de Villiers a mis la main sur le travail de tous ces bénévoles** par un montage juridique où les droits d'auteur ont été transformés en actions d'une société

commerciale permettant de verrouiller la propriété intellectuelle de toute l'affaire... On sait que Philippe de Villiers est l'inventeur du Parc et de tout ce qui l'accompagne, mais on imagine bien qu'il ne doit pas être facile à vivre.

Et on se souvient que certains de ses plus proches ont cherché à se débarrasser de lui au bout d'un certain temps (c'est la vie...), que ce soit au Conseil général de Vendée ou au Puy-du-Fou. Mais là, il a trouvé cette parade de la propriété intellectuelle et toute l'affaire reste la propriété de l'association qui lui est toute dévouée. Que ce soit dur à avaler pour ceux, qui pensaient que l'aventure leur appartenait de droit du fait de leur dévouement, et qu'on pouvait se débarrasser du vieux chef, est compréhensible, disons humain...

Mais il suffit d'écouter le témoignage du petit maire qui a été longtemps président de l'association du Puy-du-Fou pour comprendre qu'il n'est pas vraiment au niveau, tout juste capable des débrouilles du début, sûrement pas d'assumer le développement international actuel auquel préside Nicolas de Villiers.

Quant à Yves Gonord, l'ancien PDG des charcuteries Fleury-Michon, premier employeur et sponsor vendéen, il a raison de mesurer ses propos, car on imagine très bien ce qu'un « complément d'enquête » pourrait donner chez ce patron chrétien plus ou moins de gauche...

**3/ L'emprise foncière du Parc est par ailleurs contestée.** Un paysan éle-

veur se désolé que cette belle terre de bocage soit devenue constructible pour le seul profit du Parc, un élu fait constater que des routes à quatre-voies desservent directement le Parc et de crier au favoritisme. Là encore, le documentaire fait bien de laisser rappeler qu'il n'en est pas autrement autour du Parc Astérix et surtout de Disney pour qui on a sacrifié les meilleures terres à blé française, avec tout un ensemble d'autoroutes, voire de RER spécial, avec des habitations tout autour, largement centrées sur Disney. C'est le passage programmé d'une société de production, à une société de consommation et de spectacle... Un peu freinée par le Covid et cela n'a pas été plus mal et dont les ravages agricoles de la guerre en Ukraine montrent la grande irresponsabilité. Mais bon, on ne peut sans doute pas tenter d'interdire aux gens de manger de la viande et laisser indemne les terres agricoles... Et puis si c'est mauvais – ce que je crois – c'est mauvais pour tout le monde. Si on pense que c'est bon pour l'emploi et l'avenir touristique du pays, alors on n'a qu'à se taire.

Là où le documentaire dépasse les normes de l'acceptable moral, c'est bien entendu quand il fait témoigner le plus jeune fils de Villiers qui a accusé un de ses frères de l'avoir violé durant son adolescence. La justice a refusé de trancher. De quel droit les journalistes font-ils intervenir ces accusations dans leur démonstration juridique assez foireuse ?

Deuxième accusation du fils : Philippe de Villiers aurait dit à ses enfants que « la République c'est de la merde ». C'est grave docteur ? Énarque et ancien ministre, il était peut-être bien placé pour se lâcher ainsi en famille. De là à en conclure que de Villiers est un vulgaire complotiste à la Trump, il n'y a qu'un pas. D'où tout le laïus sur le « *génocide vendéen* », querelle de mots où de Villiers n'a peut-être pas raison de suivre aveuglément les raisonnements de son amis l'historien Reynald Sécher ni l'avocat Gilles-William Goldnadel de vouloir faire trancher la querelle par la Justice dont ce n'est pas le terrain légitime.

Le journaliste semble admettre que les guerres de Vendée ont pu faire 170 000 morts voire 200 000, mais 300 000 lui paraît une exagération. Qu'en sait-il ? Y a-t-il un chiffre à partir duquel un « *populicide* » (terme employé à la tribune révolutionnaire) devient un « *génocide* » (terme moderne avec toute une histoire) ? La « guerre civile » de 93, la glorieuse Révolution française autorisent-elles à euphémiser son vocabulaire pour répondre à des canons actuels ? Est-on encore au temps où certains Juifs pouvaient s'offusquer que le mot génocide puisse-t-êtré employé pour d'autres populations victimes, telles les Indiens d'Amérique ou les Tutsis du Rwanda...

S'appuyer sur un consensus historique universitaire a-t-il un sens ? Les universitaires français sont-ils réputés pour leur bon sens ? Notre journaliste est-il allé

au musée d'Orsay voir le tableau célébrant la mort du jeune Bara ? Avant de s'offusquer que certains considèrent que la République est un régime ayant pratiqué l'anticléricisme... Ben ça me semble un peu évident, du moins si on considère ses 60 premières années...

Si la République n'est pas contente d'un spectacle historique qu'elle trouve trop romancé ou instrumentalisé, qu'elle commence par faire amende honorable sur ses propres pratiques éducatives historiques. En attendant, moi qui ne suis jamais allé au Puy-du-Fou, et dont les relations avec Philippe de Villiers se résument à vraiment très peu de choses que je raconterais un autre jour peut-être, je vais finir par faire le déplacement, voir toutes ces histoires de Vikings, de chevaliers, de Guerre de 14-18, de Renaissance et pourquoi pas de Vendée, rien que pour contredire ces piètres dénonciateurs.

Il y aurait bien d'autres choses à commenter mais je préfère vous conseiller de regarder vous-même ce documentaire malsain. Je vous recommande la scène où le journaliste se revendique chrétien devant le producteur chrétien de cinéma Hubert de Torcy, avant d'accuser, en aparté, celui-ci de prosélytisme !!! Ah ! Ah ! Ah !

Bon, ce n'est pas drôle. On est heureux quand on n'a rien fait soi-même de très grand ni de très beau car au moins on est à l'abri des fouille-merde. Du moins peut-on l'espérer.

**Frédéric Aimard**

# Cécile Chiron aux Bernardins

Jusqu'au 3 octobre, le vaisseau amiral de la culture catholique à Paris présente un échantillon des productions méthodiques d'une championne du calligramme littéraire. Un sommet de poésie.

Le collège des Bernardins, institution culturelle catholique installée au sein du Quartier latin, fête les 15 ans du discours du pape Benoît XVI au monde de la culture, prononcé dans le magnifique ancien réfectoire des moines, le 12 septembre 2008.

On se souvient que ce discours, d'une haute teneur académique, de l'ancien professeur Ratzinger avait un peu cueilli à froid tout un monde vivant très exactement à l'inverse des vertus monastiques (obéissance, humilité et esprit de silence!) et du sérieux intellectuel dont le Pape bavarois rappelait en vain les grandeurs, voire la nécessité pour notre époque...

Parmi les initiatives destinées à raviver cet événement et ce message, un dossier spécial de la *Nouvelle Revue Théologique* (NRT), plusieurs débats de haut niveau, et une exposition d'une jeune artiste dans l'ancienne sacristie des Bernardins... Cécile Chiron est une graphomane hyperdouée qui produit, d'une petite écriture serrée, le plus souvent à l'encre noire, des grandes images inspirées, à la mise en scène savante, que l'on peut voir actuellement dans plusieurs expositions, d'Agen à Brest ou au Mont Saint-Michel...

C'est la totalité d'un texte qui est recopiée à la main, voire répétée plusieurs fois, jusqu'à produire une seule image, avec des reliefs et des profondeurs que l'on découvre au fur et à mesure qu'on médite ces œuvres

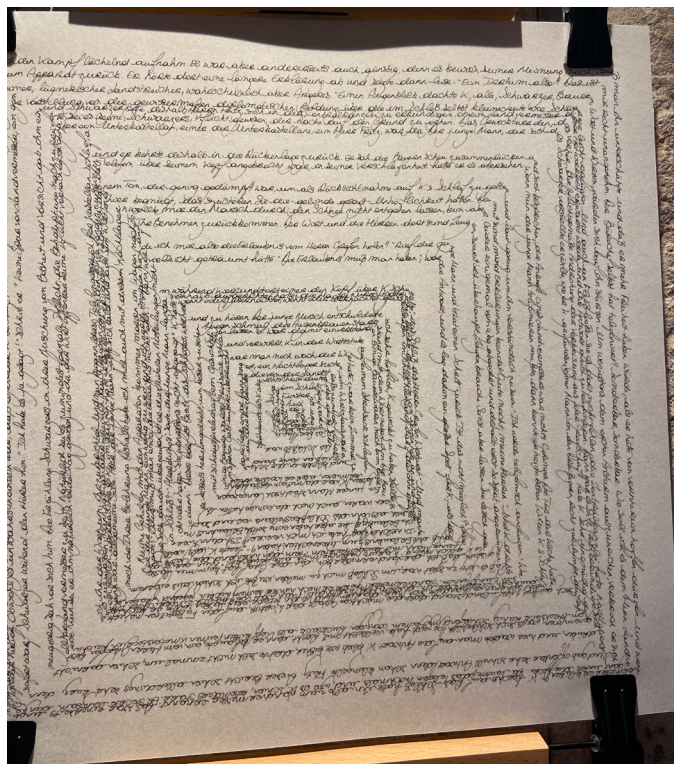
sous différents angles. Tout simplement époustouffant, à condition de prendre le temps qu'il faut. Un simple coup d'œil (ou les pauvres photos que nous publions ici) ne diront rien de la richesse d'émotion contenue dans ses dessins vibrants. Le Collège a spécialement commandé un calligramme

le Père Éric Morin, éminent bibliste, a validé *a posteriori* dans sa courte intervention le soir du vernissage. De même qu'il a commenté cette représentation du *livre de Jonas*, dont les lignes d'écriture forment une vaste mer, sur laquelle surnage un bateau en perdition qui, pour lui, n'est pas sans résonance

qu'à être partagée. Ainsi en sera-t-il de la conférence de 1947 par Antonin Artaud au théâtre du Vieux-Clombier, ou d'un extrait du *Prophète* de Khalil Gibran, ou du *Chant d'innocence* de William Blake ou de ce passage de Kafka, ou de ce curieux *Bilan de l'intelligence* (sous forme de cerveaux calligrammés), de Paul Valéry, car les goûts littéraires de Cécile Chiron sont aussi variés qu'obsessionnels, ce qui est le signe d'une véritable inspiration artistique qui ne demande qu'à se développer plus largement encore...

**Frédéric Aimard**

Expo gratuite tous les jours sauf dimanches et jours fériés, de 10 h à 18N h., 20 rue de Poissy 75005 Paris



reprenant l'intégralité du discours de Benoît XVI au monde de la culture, sous forme d'une rosace à six lobes, celle qui éclaire le réfectoire des Bernardins précisément... C'est le « clou » de l'exposition.

Mais on découvrira également la représentation des quatre Évangiles, chacun écrit avec une encre de couleur différente, et sous une forme qui n'est pas due au hasard, mais provient d'une intuition théologique... que

avec la question actuelle des migrants traversant la Méditerranée...

À vrai dire chacun trouve ce que son cœur lui dit de chercher dans ces représentations d'architectures très variées, et d'autant plus qu'il connaît les textes ainsi transformés. S'il ne les connaît pas, c'est le moment de les retrouver, parce qu'aucun n'est anodin, et s'ils sont si importants pour l'artiste, c'est qu'il doit bien y avoir une raison qui ne demande



## George Onslow, le Beethoven français

Sous l'égide de Stéphane Bern, les Français redécouvrent leur patrimoine architectural et religieux. Mais pour ce qui concerne le patrimoine, musical, il y aurait un énorme travail à faire en parallèle.

Les Journées du patrimoine, qui viennent de se dérouler les 16 et 17 septembre derniers, réservent toujours des surprises. Cette année, une belle découverte attendait les quelques personnes qui avaient eu la bonne idée de se rendre à Pérignat-sur-Allier dans le département du Puy-de-Dôme.

Cette petite commune de l'agglomération clermontoise porte sur ses armes une ancre de marine qui rappelle qu'elle possédait, par le passé, un port fluvial quand la rivière Allier était navigable. Mais les curieux du jour étaient venus sur une autre trace, celle de George Onslow, musicien quelque peu oublié à ce jour, né à Clermont-Ferrand en 1784 mais dont le patronyme laisse deviner une origine anglaise.

De fait, son père Edward Onslow (1758-1829) était l'héritier d'une illustre famille aristocratique britannique, membre du Parlement mais contraint à l'exil en France pour suspicion d'homosexualité.

Arrivé en Auvergne, il s'était pourtant épris de Rosalie Marie de Bourdeilles, descendante du célèbre écrivain Brantôme, qu'il avait épousée en 1783 et avec laquelle il a eu quatre enfants dont l'aîné George cité ci-dessus.

Celui-ci, comme tous les jeunes gens bien nés de son temps, reçoit une éducation musicale qui va faire naître chez lui une vocation de musicien. Sans jamais devenir professionnel, il va

composer, à partir de 1806, de nombreuses œuvres, essentiellement des quatuors (36) et des quintettes (34). Il se risque aussi à écrire quatre opéras, dont les deux derniers sont créés à l'Opéra Comique à Paris mais qui ne rencontreront pas le succès escompté.



Sa musique instrumentale est appréciée mais surtout en Allemagne et en Autriche où la musique de chambre est plus prisée qu'en France. Ce qui fit dire à Hector Berlioz, en 1829 : « *Depuis la mort de Beethoven, il tient le sceptre de la musique instrumentale* ». Georges Onslow est resté surnommé « *le Beethoven français* ». C'est la même année qu'un accident de chasse le laisse sourd de l'oreille gauche, l'amenant à écrire le quintette dit « *à la balle* » dont les quatre mouvements sont intitulés « *Allegro, douleur, convalescence, guérison* ».

Pour autant, il n'a jamais été un compositeur célèbre ce qui n'a pas porté préjudice à son train de vie puisque la musique n'était pas son métier. Gestionnaire avisé

tout en étant très généreux, George Onslow était d'abord un propriétaire foncier sachant tirer parti de ses biens. Marié en 1808 avec Charlotte-Françoise-Delphine de Fontanges, il acquiert d'abord avec elle le château de Chalendrat à Mirefleurs, commune dont il sera le

George Onslow avait légué la majeure partie de ses partitions à sa dernière fille Henriette, mariée à Joseph de Pierre, propriétaire du château d'Aulteribe à Sermentizon qui, aujourd'hui encore, renferme le plus grand nombre de souvenirs du musicien, dont son piano Pleyel. Pour autant, ses compositions sont peu jouées, en raison aussi de leur complexité.

D'où la chance des amateurs du patrimoine qui avaient fait le chemin de Pérignat-sur-Allier de pouvoir entendre, dans la petite église du village dont l'autel est surmonté de quatre chandeliers offerts en son temps par la veuve du compositeur, un quatuor de George Onslow dont le troisième mouvement fait allusion au folklore auvergnat. La pièce a été magnifiquement interprétée par le quatuor à cordes Prima Vista, dont le fondateur, Baudime Jam, est un fervent défenseur des compositeurs originaires d'Auvergne. Il faut dire que son prénom l'y prédisposait car Saint-Baudime, compagnon de Saint-Nectaire, est un des évangélistes du pays arverne.

En quittant ce merveilleux concert clos par l'*Ave Maria* composé par George Onslow, ses heureux auditeurs pouvaient partir convaincus que l'Auvergne est certainement l'endroit de la Terre le plus proche du Paradis...

**Fabrice de Chanceuil**

\* Ndlr. Il fut, à la fin de sa vie, le chroniqueur musical de l'hebdomadaire *France Catholique*.

## Mon père (pour en finir avec)

Six chaises sont alignées sur la scène. Une paire de gants rouges sur la première, une valise et le texte sur la sixième. La troupe entre, s'assied. C'est dans la grande maison familiale, la mère regarde ses trois enfants. Deux enfants naturels, un garçon et une fille ; un enfant adopté, le fils préféré. La mère a l'air sévère d'une vieille institutrice des années soixante. Elle s'adresse d'abord à sa fille, Tu aurais pu te maquiller.

Dès le début, ça pétille, et c'est caustique. Après dix ans d'absence, leur



père revient mourir dans la maison de famille. Ils viennent le voir une dernière fois. En faisant juste l'aller-retour. Alors les souvenirs, surtout les mauvais, se bousculent, et les rancœurs se perpétuent. Sauf que c'est une pièce de Pierre Notte, ça ne peut pas être aussi simple.

On est peut-être dans la maison, ou peut-être dans la tête du père. En tout cas ça se bouscule, et ça défile. Les moments, les personnes. On croise des fantômes. La famille du père, sa mère, ses sœurs. Un jardinier. Une jeune fille de 14 ans. Parfois, c'est glauque, très glauque. Mais c'est toujours irrévérencieux, alors ça ne sombre pas. Si le père est absent, l'auteur est là, sur la scène, et de temps en temps les personnages s'adressent à lui, ils contestent. Petit à petit, à travers ses souvenirs, le

Patriarche se révèle comme il était vraiment, abject, sa statue se délite, quelques autres comptes se règlent au passage. L'agonie prend fin, la mère peut abandonner sa sévérité et trouver enfin ses enfants. Parce qu'une vie sans amour, c'est une maison vide avec des gens perdus dedans.

C'est vrai, j'adore ce que fait Pierre Notte, et une fois de plus j'ai pris un pied intégral. Ça pétille, c'est caustique, c'est irrévérencieux, ça ne respecte aucune règle et quand on sort, on se rend compte

qu'un vrai sujet a été traité à fond. Il y a des bons mots, des aphorismes, parfois des mauvais jeux de mots assumés. La distribution est magistrale. Muriel Gaudin, Benoît Giros, Silvie Laguna, Shékina, Clyde Yeguete, tous sont parfaits dans les personnages qu'ils incarnent, chacun m'a bluffé à un moment ou à un autre.

Pierre Notte occupe sa place, une place rare, une place qui se créerait difficilement dans notre temps où la bonne conscience règne en maître. On a de la chance qu'il soit là. Alors on en profite, parce que sa provocation, c'est un outil au service des sujets qu'il traite, pas un objectif.

Théâtre La Flèche, 77 rue de Charonne 75011 Paris. Du mardi au vendredi : 21 h. Texte : Pierre Notte. Avec : Muriel Gaudin, Benoît Giros, Silvie Laguna, Pierre Notte, Shékina, Clyde Yeguete. Mise en scène : Pierre Notte.

## Un juge

Sur la scène, un grand bureau, deux chaises. Fabio Alessandrini arrive du fond de la salle. Quelle est la différence entre la loi et la justice ?

Pour illustrer son propos, il prend l'exemple d'un spectateur au hasard, qui veut tuer sa femme, avec de bonnes raisons, mais qui, par peur de la prison, enferme ses pulsions. À ce monsieur qui a choisi sa prison, Fabio Alessandrini va expliquer comment l'application d'articles successifs de la loi italienne va lui permettre de passer à l'acte sans passer une seule nuit en prison. Une procédure plus rapide que celle d'un divorce et qui présente l'avantage, s'il est catholique, de lui permettre de continuer de communier.

Le spectateur est amusé de ce raisonnement, bien sûr hypothétique, rassuré d'être en France où bien évidemment tout ceci serait impossible.

Fabio Alessandrini va le prendre par la main, et l'emmener découvrir la réalité de la justice italienne, à travers l'histoire d'un juge. Il y a les études de droit, par tradition familiale, choisir de devenir juge pour échapper au destin notarial tracé par son père. La première affectation, dans un coin perdu de Calabre, sans aucuns moyens sur une terre où la 'Ndrangheta règne en maître. Les rares victoires, quand peu à peu il s'habitue à perdre. La mutation vers Palerme, la vie sous protection permanente, une protection étrangement

retirée quand son enquête s'approche par trop du pouvoir.

Un juge qui garde le sens de sa mission, ce qui n'était pas une vocation est devenu une obsession, la sienne, celle du Juge Falcone.

Appuyé sur une scénographie imaginative, Fabio Alessandrini pose son regard critique sur le fonctionnement de la justice en général, et celui de la justice italienne, caricatural, en particulier.

Le spectateur français voudrait se rassurer, se dire qu'en France la justice de façon fluide... il se souviendra des échos de l'actualité, de prévenus libérés pour un



fax sans papier, d'instructions terminées enrôlées à perte de vue, de personnes indemnisées pour la longueur abusive d'une procédure.

Il vient de comprendre que la justice et la loi

sont bien différentes. Que la façon dont la loi est appliquée creuse cette différence. Que la justice tient par la vocation, l'abnégation et la bonne volonté de ceux qui s'échinent à la rendre.

Le parcours de ce juge composite, très bien servi par un Fabio Alessandrini habité par son sujet, s'appuie sur des faits réels, des témoignages de magistrats, et quelques œuvres de fiction. Un beau moment de théâtre pour un regard critique sur le fonctionnement de la justice.

Théâtre de la Reine Blanche jusqu'au 4 novembre 2023. Mardi, jeudi : 19h00 ; samedi 18h00. Texte + Jeu : Fabio Alessandrini. Regard extérieur : Karelle Prugnaud. Visuel : Grégory Le Périff